

### Article 21 du Règlement

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Amoco n'est pas à l'avant-garde en matière de protection de l'environnement. Par contre, Dome Petroleum a acquis une remarquable sensibilité à l'égard des questions écologiques et socio-économiques, surtout dans le Nord où les habitats humains et naturels sont particulièrement fragiles. Compte tenu du dossier d'Amoco Canada, il est fort à craindre que cette société n'applique pas les mêmes normes en matière de protection de l'environnement.

J'invite la société Investissement Canada à ajouter la protection de l'environnement aux critères d'évaluation des propositions et à examiner attentivement le marché Amoco-Dome du point de vue environnemental. Ce faisant, elle défendrait les intérêts économiques du Canada et les intérêts économiques des générations à venir.

\* \* \*

[Français]

### LE COMMERCE

#### LA NAISSANCE DU PREMIER CLUB D'EXPORTATION DANS LA RÉGION DU LAC-SAINT-JEAN—LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT

**M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, je suis particulièrement fier d'annoncer à cette Chambre de même qu'à la population canadienne que lundi ma circonscription était témoin de la naissance du premier club d'exportation de la région.

Cette association a été mise sur pied par un effort de collaboration entre le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le Conseil économique d'Alma et vise à donner un suivi aux entreprises susceptibles d'exporter leurs produits tant sur les marchés extra-régionaux que sur les marchés internationaux.

Monsieur le Président, je désire souligner la participation de notre gouvernement dans ce projet de même que l'esprit de collaboration qui se dégage de cette entreprise qui veut faire profiter certaines entreprises de l'expérience que d'autres ont pu acquérir. Je souhaite que d'autres initiatives de ce genre puissent naître à travers les pays.

\* \* \*

### LES DROGUES

#### LA LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL ET DE DROGUES

**M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue):** Monsieur le Président, face à un engagement énoncé dans le discours du Trône au mois d'octobre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé cette semaine une vaste campagne au coût de 210 millions de dollars, sur cinq ans, de lutte contre la consommation abusive d'alcool et de drogues.

Quand on sait, monsieur le Président, que 16 millions de Canadiens consomment de l'alcool et que près de 1.5 million font usage de cannabis ou de cocaïne, cela devenait un problème national sérieux auquel il fallait s'attaquer.

En milieu rural, monsieur le Président, les ravages causés par l'alcool et la drogue sont encore plus évidents. Ils sont

souvent la source première de problèmes familiaux, sociaux, pouvant conduire jusqu'au suicide.

Monsieur le Président, un gouvernement responsable se devait d'agir face à ce fléau qui s'attaque notamment à notre jeunesse. Le député de Témiscamingue entend s'impliquer vigoureusement dans cette campagne et dénoncer les torts causés par les drogues de même que les criminels qui se livrent au trafic des drogues illicites aux dépens d'une jeunesse impuissante parce que mal informée.

\* \* \*

### LA CULTURE

#### L'IMPORTANCE DU JOURNAL *LE DROIT* POUR LES FRANCO-ONTARIENS ET LE FAIT FRANÇAIS

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, on apprenait ce matin la prise de contrôle des actifs d'Unimédia, propriétaire entre autres des quotidiens de langue française *Le Droit* d'Ottawa, *Le Soleil* de Québec et *Le Quotidien* de Chicoutimi par une nouvelle entreprise, Média-Québec, appartenant au financier torontois Conrad Black.

La venue de M. Black est, semble-t-il, nécessaire pour assurer la viabilité de ces quotidiens, selon l'ancien propriétaire, M. Francoeur. Le journal *Le Droit* est pour nous, Franco-Ontariens, d'une importance vitale. En effet, depuis sa fondation en 1912, *Le Droit* s'est donné comme objectif la promotion et la défense du fait français en Ontario et au Canada.

J'espère sincèrement que cette transaction saura stabiliser financièrement le journal *Le Droit* ainsi que les autres quotidiens impliqués, car ce service est essentiel pour notre collectivité. Cependant, j'espère tout autant que la direction et les journalistes du quotidien *Le Droit* pourront conserver leur indépendance ainsi que les objectifs de promotion et de défense du fait français.

*Le Droit*, c'est la voix des Franco-Ontariens dans la région de la Capitale nationale. C'est pourquoi aujourd'hui je me fais le porte-parole de tous les lecteurs du journal *Le Droit*, je leur souhaite bonne chance!

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

### LES DROITS DE LA PERSONNE

#### L'URSS—L'OPPORTUNITÉ D'EXIGER LA LIBÉRATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE DISSIDENTS

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Monsieur le Président, toute la Chambre s'est réjouie avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) quand, par ténacité, il a obtenu la libération de Josyp Terelya, Danylo Shumuk et d'autres. La remise en liberté de ces prisonniers politiques a valu énormément de bonne publicité à l'Union soviétique. Des dissidents, comme la Commission ukrainienne des droits de la personne, déclarent toutefois que le nombre de personnes relâchées est fortement exagéré.